



ACTION SOCIALE : LES MESURES DEMANDÉES PAR LA CFDT POUR TOUS LES PERSONNELS EXCLUS DU TÉLÉTRAVAIL

publié le 01/04/2020 - Par UFFA-CFDT

Depuis la mise en place du confinement décidé par le Gouvernement pour faire face à la crise sanitaire, les agents de la fonction publique se retrouvent dans des situations d'emploi diverses.

Afin d'apporter de l'aide aux agents mobilisés en présentiel dans leur emploi, la CFDT demande :

Pour la garde d'enfant :

- Le déplaçonnement du CESU
- Une aide exceptionnelle pour les enfants d'agents mobilisés/réquisitionnés

Pour les logements temporaires et d'urgence :

- Un dispositif 24h/24h est en place à la SRIAS IDF
- Les responsables des PCA sont en contact direct avec la SRIAS Occitanie pour allouer un logement d'urgence aux agents via "ma nouvelle ville"
- Certains préfets réquisitionnent des "apparts hôtel"

La CFDT demande d'élargir ces dispositifs à l'ensemble des régions

Pour la restauration :

- Certains restaurants administratifs sont ouverts pour préparer des plats à emporter
- Des agents sont placés en mission pour pallier le manque de restauration collective

La CFDT demande un soutien identique pour tous les agents

Des aides ministérielles sous formes de secours et/ou des prêts sont donnés par certains ministères.

La CFDT demande un soutien identique pour l'ensemble des agents mobilisés/réquisitionnés des trois versants de la fonction publique.